

Termes de Référence (TdR)

Consultance pour la conception et la production d'une série de capsules vidéo animées sur le parcours de demande d'asile au Maroc

Fondation Heinrich Böll Rabat (Hbs) & Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

1. Contexte

La Heinrich-Böll-Stiftung (Hbs), en partenariat avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), lance un projet visant à produire une série de capsules vidéo pédagogiques expliquant le parcours de demande d'asile au Maroc.

À l'occasion du 75e anniversaire de la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés, cette initiative vise à mettre à disposition du grand public, des organisations de la société civile, des institutions publiques et des personnes concernées des contenus numériques accessibles, fiables et fondés sur les droits humains.

Heinrich-Böll-Stiftung (hbs) est une fondation politique allemande à but non lucratif affiliée au parti vert qui a pour mission l'éducation civique et politique en Allemagne et ailleurs. La fondation promeut un développement démocratique et durable, et défend les valeurs des droits humains, de l'égalité entre hommes et femmes, ainsi qu'une vision globale de la protection de l'environnement.

Avec son bureau à Rabat, la Fondation Heinrich Böll travaille sur trois principaux domaines :

1. L'Écologie et le Développement Durable
2. La Démocratie et les Droits Humains
3. La Migration et la Mobilité

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) est l'agence des Nations Unies mandatée pour protéger les réfugiés, les demandeurs d'asile, les apatrides et les personnes déplacées de force. Il fournit une assistance humanitaire, promeut le respect des droits fondamentaux et travaille avec les États et ses partenaires pour identifier des solutions durables en faveur des populations concernées.

2. Objet de la mission

La Hbs et le HCR souhaitent recruter un prestataire spécialisé dans la production audiovisuelle et le motion design afin d'assurer la conception, la réalisation et la livraison d'une série de capsules vidéo pédagogiques destinées à expliquer le parcours de demande d'asile au Maroc. Le prestataire travaillera en étroite collaboration avec les équipes de Hbs et du HCR.

Aux fins des présents Termes de Référence, la Hbs et le HCR sont ci-après dénommés collectivement les « Partenaires ».

3. Objectifs de la mission

Le prestataire devra produire des contenus audiovisuels permettant de :

- Vulgariser les principes de la protection internationale ;
- Expliquer les différentes étapes du parcours d'asile au Maroc ;
- Renforcer les connaissances des organisations de la société civile ;
- Produire des contenus numériques accessibles pouvant être diffusés et réutilisés par les acteurs concernés ;
- Contribuer à une meilleure compréhension des droits des réfugiés et demandeurs d'asile.

4. Description de la mission

Phase 1 – Pré-production

- Participation à la réunion de cadrage / lancement avec les équipes Hbs et HCR ;
- Appropriation des contenus techniques et juridiques fournis ;
- Élaboration d'une charte graphique dédiée ;
- Rédaction/adaptation des scripts graphiques, y compris leur traduction et adaptation linguistiques (darija, arabe classique, français et anglais), puis réalisation des storyboards détaillés.

Phase 2 – Production

Production de sept capsules vidéo comprenant :

- Création des illustrations originales (inclusives et vectorielles) ;
- Animation en motion design ;
- Enregistrement et mixage des voix-off ;
- Conception du sound design et sélection des musiques (libres de droits) ;
- Intégration et synchronisation des sous-titres

Phase 3 – Post-production

Le prestataire assurera :

- Montage final et ajustements suite aux retours - Les partenaires se réservent le droit de demander jusqu'à trois cycles de révision par capsule ;
- Déclinaison et export dans les différents formats requis (16:9, 9:16) ;
- Assemblage de la vidéo de compilation générale ;
- Livraison finale des livrables et des fichiers sources.

5. Contenu attendu

Le prestataire réalisera les sept capsules suivantes :

1. Pourquoi demander l'asile ?
2. Premier contact et accueil
3. Accès à la procédure
4. Enregistrement auprès du HCR
5. Examen de la demande d'asile
6. Reconnaissance nationale et régularisation
7. Exercer ses droits et s'intégrer

6. Livrables attendus

Le prestataire livrera :

- 7 capsules animées (durée : entre 1 et 3 minutes chacune)
- 1 vidéo de compilation regroupant l'intégralité des 7 capsules en une séquence continue (format paysage pour YouTube / formations).

7. Formats

Pour chaque capsule :

- Format 16:9 Horizontal (Full HD 1080p, H.264 / MP4) ;
- Format 9:16 Vertical (1080x1920, optimisé pour Instagram Reels, TikTok, Facebook).

8. Versions linguistiques

Les capsules seront produites :

- Voix-off : Darija marocaine (voix claire, naturelle et professionnelle) ;
- sous-titres en arabe classique ;

- sous-titres en français ;
- sous-titres en anglais.

9. Fichiers techniques

Le prestataire remettra :

- Restitution complète sur support numérique sécurisé :
- Projets sources éditables (Adobe After Effects ou équivalent) ;
- Elements graphiques et illustrations vectorielles (.AI, .EPS, .SVG) ;
- Fichiers audio séparés (voix-off, sound design, pistes musicales libres de droits);
- Polices de caractères (typographies) utilisées.

10. Méthodologie

La mission sera menée de façon collaborative, avec des points de validation réguliers de la part de Hbs et HCR :

- Validation de la direction artistique et du style graphique ;
- Validation des storyboards pour chaque capsule ;
- Validation d'une capsule pilote avant d'engager la production de la série ;
- Validation des versions intermédiaires ;
- Validation finale avant livraison des exports.

11. Calendrier indicatif

Phase	Durée
Réunion de lancement	Semaine 1 - (25 août 2026)
Storyboards	Semaine 3
Première capsule pilote	Semaine 5
Validation	Semaine 6
Production des autres capsules	Semaines 7 à 10
Livraison finale	Fin de mission - Mi-novembre 2026

Les soumissionnaires sont invités à proposer un calendrier détaillé démontrant la faisabilité de la mission compte tenu du volume de production demandé.

12. Profil du prestataire

Le prestataire devra démontrer :

- au moins trois années d'expérience dans la production audiovisuelle ;

- une expertise confirmée en motion design ;
- une expérience dans des projets de communication institutionnelle ou de sensibilisation ;
- une capacité à vulgariser des contenus techniques ;
- une expérience démontrée dans la réalisation de contenus pédagogiques ou de sensibilisation relatifs à des enjeux sociaux, humanitaires ou de droits humains;
- une capacité à produire des contenus multilingues et accessibles
- une maîtrise des standards de sous-titrage et d'accessibilité numérique.

13. Critères d'évaluation

Critères	Pondération
Compréhension de la mission	20 %
Qualité de la méthodologie	20 %
Qualité artistique et créativité	20 %
Expérience de l'équipe	20 %
Offre financière	20 %

Les Partenaires se réservent le droit de solliciter des clarifications auprès des soumissionnaires et d'organiser, si nécessaire, des présentations ou entretiens avant l'attribution du marché.

14. Propriété intellectuelle

- **Propriété intellectuelle :** L'ensemble des productions réalisées (vidéos, illustrations, animations, fichiers sources) deviendra la propriété conjointe de la Hbs et du HCR. Le prestataire cède l'intégralité des droits patrimoniaux sans limitation de durée ni de territoire.
- **Crédit et diffusion :** Les partenaires se réservent le droit de diffuser, reproduire, adapter, traduire, sous-titrer, intégrer dans des formations ou utiliser tout ou partie des livrables sur tout support et sans limitation de durée ou de territoire.
- **Confidentialité :** Le prestataire s'engage à conserver la confidentialité absolue sur l'ensemble des documents, informations et contenus transmis par la hbs et le HCR.
- **Code de conduite & Inclusivité :** Le prestataire s'engage à respecter les principes éthiques des partenaires. Les graphismes devront respecter la diversité des profils (genre, âge, handicap, origine) dans une approche inclusive et intersectionnelle, et sans recours à des images réelles de réfugiés pour des motifs de protection et de droit à l'image.
- **IA :** Le recours à des outils d'intelligence artificielle générative pour certaines étapes de la production (illustration, animation, sous-titrage, traduction, conception

sonore ou autres) est autorisé, sous réserve d'une validation humaine systématique. Le prestataire demeure seul responsable de la qualité, de l'exactitude, de l'originalité et de la conformité des contenus produits. Toute utilisation de l'IA devra respecter les principes éthiques applicables, les règles de confidentialité, les droits de propriété intellectuelle ainsi que les exigences de protection des données. Les contenus pédagogiques et juridiques relatifs à l'asile et à la protection internationale devront faire l'objet d'une validation humaine avant leur diffusion.

- Le prestataire indiquera dans son offre les usages envisagés de l'intelligence artificielle générative dans le cadre de la mission ainsi que les mesures mises en place pour garantir la qualité, la confidentialité et le respect des droits de propriété intellectuelle.

15. Contenu du dossier :

Une offre technique comprenant :

- Une note de compréhension de la mission ;
- La méthodologie proposée et le planning de travail détaillé ;
- Le portfolio / liens vers des réalisations similaires en motion design
- La présentation de l'équipe et les CV des intervenants mobilisés.
- Une offre financière détaillée présentant de manière distincte les coûts de pré-production, de production, de post-production, de traduction, de voix-off, de sous-titrage et toute autre dépense liée à la mission, ainsi que le montant total de l'offre TTC

16. Calendrier de soumission :

Date limite de réception des dossiers : 21 août 2026 à 17h00 (GMT+1)

Adresse d'envoi : ma-info@ma.boell.org

Copie: martinsa@unhcr.org

Objet du courriel : « Consultance – Série de capsules vidéo sur le parcours de demande d'asile au Maroc »

Date de début de la prestation : 25 août 2026

Date de fin de prestation : 15 novembre 2026